



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

### SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2024 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 4 mars 2024, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

1.  
**Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 32.**

2024-03-053

2.  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. **Ouverture**

1.1 Ouverture.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

3. **Adoption du procès-verbal:**

3.1 Séance ordinaire du 5 février 2024;

3.2 Séance extraordinaire du 26 février 2024

4. **1<sup>re</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).**

5. **Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

5.1 Contrat pour le balai de rue pour l'année 2024;

5.2 Contrat pour le fauchage en bordure des chemins pour l'année 2024;

5.3 Contrat pour le nivelage des chemins pour l'année 2024;

5.4 Marquage de la chaussée pour l'année 2024;

5.5 Scellement de fissures des chemins pavés pour l'année 2024;

6. **Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de février 2024.

7. **Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions:

7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. **Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Embauche d'une coordonnatrice pour le service d'animation estivale (SAE) – été 2024 ;

8.1.2 Dépôt des rapports de statistiques de performance 2023 – Dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

8.1.3 Dépôt des états financiers pour l'année 2023 – Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;

8.1.4 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales;

8.1.5 Dépôt des états financiers pour l'année 2023 – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus;

8.1.6 Politique des frais de déplacement;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- 8.1.7 Congrès 2024 - Rendez-vous québécois du loisir rural – Directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire;
- 8.1.8 Offre de services professionnels pour la conception de plan pour le réaménagement de l'hôtel de ville; REPORTÉ
- 8.1.9 Achat d'un ordinateur pour la technicienne en administration;
- 8.1.10 Addenda modifiant l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la construction d'une régie intermunicipale;
- 8.1.11 Résolution donnant le pouvoir de détermination de la date, de l'heure et du lieu de l'assemblée publique de consultation pour la demande de PPCMOI numéro 2023-11-0001 au greffier-trésorier;
- 8.1.12 Terrain pour la construction d'un centre de la petite enfance à Ascot Corner;

### 9. Avis de motion à donner

Aucun

### 10. Adoption des règlements

10.1 Adoption du règlement numéro 709 emprunt de 476 000.00\$ pour la construction d'un sentier multifonctionnel;

### 11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

### 12. 2<sup>e</sup> période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

### 13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : le mardi 2 avril 2024 à 19h30.

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mars 2024 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-054

3.1  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2024 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-055

3.2  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2024 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2024 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

4.

### 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 37).

M. Sylvain Thériault :

- Sur le chemin Galipeau entre le chemin Boucher et le chemin Pinard il y a un ventre de bœuf. Qu'est-ce que ça prend pour régler le problème?
- Il y a eu des permis de construction de donné sans fossé. Est-ce que c'est sérieux que vous allez travailler dessus?
- Est-ce qu'il y a un travail de fait pour demander un 150 ou 200 pieds du chemin de terrain à dézoner pour obtenir un droit de construction dans les zones agricoles?

M. Jacques Gourde :

- Combien de subventions vous attendiez pour le chemin Galipeau?

M. John St-Cyr :

- Est-ce que l'ascenseur sera prêt pour le 23 mars?
- Est-ce qu'il va y avoir des lignes de stationnement de fait au centre communautaire?
- Qui a choisi la couleur des briques?

Mme Maryse Labonté :

- Est-ce possible d'avoir le terrain de tennis débarré?
- Où sera le parcours pour l'entraînement extérieur?
- Il semble y avoir de nouveaux commerces près du relais 4h.
- Est-ce que le journal communautaire pourrait mettre les nouveaux commerces?

### FIN DE LA 1<sup>RE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 h 58

5.1

2024-03-056

#### CONTRAT POUR LE BALAI DE RUE POUR L'ANNÉE 2024 :

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux soumissions :

Myrroy division Estrie inc.	160.00 \$ / heure (balai aspirateur)
Myrroy division Estrie inc.	170.00 \$ / heure (balai mécanique)
Entreprises Breton inc.	170.00 \$ / heure (balai aspirateur)
Demco	aucun prix de soumis

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Myrroy division Estrie inc. au montant de 160.00 \$ / heure plus taxes pour environ 45 heures pour le balai aspirateur et 170.00 \$ / heure plus taxes pour environ 15 heures pour le balai mécanique.

**Poste budgétaire : 02-320-00-521.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5.2

2024-03-057

#### CONTRAT POUR LE FAUCHAGE EN BORDURE DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2024 :

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux soumissions :

Les Débroussailleurs GSL inc.	140.00 \$ / heure plus taxes
Transporteurs Sherbrooke Unifié inc.	170.00 \$ / heure plus taxes



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une soumission avec un prix forfaitaire de l'entreprise M&S Létourneau au coût de 20 280.00 \$ plus taxes pour l'ensemble du territoire fauchable de la Municipalité, soit environ 60 km de chemin;

**CONSIDÉRANT QUE** seul Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. à l'équipement requis pour faire le fauchage des deux côtés des faussés en deux passages;

**CONSIDÉRANT QUE** si le fauchage est effectué par Les Débroussailleurs GSL inc. l'intervention de notre équipe et de nos équipements sera requise;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de l'entreprise Transporteurs Sherbrooke Unifié inc. au montant de 170.00 \$ / heure plus taxes pour environ 103 heures.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-058

5.3  
**CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2024 :**

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes de soumissions ont été envoyées à trois entreprises ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux soumissions :

Transport-Excavation Jocelyn Ménard inc.	165.00 \$ / heure plus taxes
Nivellage Stéphane Beauchemin	220.00 \$ / heure plus taxes
Excavation Gagnon et Frères inc.	aucun prix soumis

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Transport-Excavation Jocelyn Ménard inc. au coût de 165.00 \$ / heure plus taxes pour environ 260 heures.

La résolution est conditionnelle à ce que le prix moyen du carburant soit le prix du 4 mars 2024.

Poste budgétaire : 02-320-00-521

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-059

5.4  
**MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE POUR L'ANNÉE 2024 :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année nous devons refaire les lignes de rues à certains endroits;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux soumissions pour le marquage de la chaussée;

	<u>Coût total</u>
• Marquage Traçage Québec	27 317.00 \$
• Ligne Maska	28 252.50 \$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

soumission de Marquage Traçage Québec au coût approximatif de 27 317.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-355-00-640.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-060

5.5  
**SCELLEMENT DE FISSURES DES CHEMINS PAVÉS POUR L'ANNÉE 2024 :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année nous devons sceller des fissures des chemins pavés à plusieurs endroits;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux soumissions pour le marquage de la chaussée;

	<u>Coût total</u>
• Ligne Maska	26 091.14 \$
• Permaroute	26 280.00 \$
• Asphaltek	aucun prix soumis

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Ligne Maska au coût approximatif de 26 091.14 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1  
**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de février 2024 et en fait la lecture.

2024-03-061

7.1.1  
**COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 4 mars 2024 au montant de 600 632.48 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.2.1  
**RAPPORTS DES COMITÉS :**

**Madame Nathalie Bresse :**

Donne de l'information concernant :

- Nous avons commencé à diffuser les zones neutres. Pour Ascot Corner, elle est située à la caserne incendie.
- La CPTAQ a refusé notre demande d'agrandissement sur la route 112. Nous avons déposé notre demande d'appel.
- Le projet de piscine de la polyvalente est encore en branle. Nous attendons une demande de subvention.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

### **Madame Gina Castelli :**

Donne de l'information concernant :

- ORH, notre nouvelle directrice est en train de tout informatiser. Tous nos immeubles sont pleins. Il y a des listes d'attente. Elle a réussi à avoir une subvention de 100 000 \$ pour les sans-abris. Il y a de vieux immeubles dans le HSF qui pourraient être utilisés pour les sans-abris.
- J'ai participé au brunch des Chevaliers de Colomb. Les profits sont pour la bibliothèque.
- Si vous êtes de jeunes parents avec des enfants ou pour vous, il y aura une visite de la bibliothèque.

### **Madame Sylvie Boucher :**

Donne de l'information concernant :

- Régie incendie, pour East Angus, il y a eu quatre sorties pour un total de huit. Pour Ascot Corner, il y a eu quatre sorties pour un total de six et pour Westbury, il y a eu une sortie pour un total d'une.
- Nous avons procédé au dépôt des états financiers pour l'année 2023. Plusieurs informations en lien avec les statistiques de performance pour la régie incendie.
- Au niveau de l'inspection, il y a eu 17 permis pour un montant total de 1 400 000 \$. Nous avons reçu le rapport de EXP pour le cœur villageois.

### **Monsieur Alain Rondeau :**

Donne de l'information concernant :

- Loisirs, nous sommes le seul carnaval qui a eu une bonne journée avec la température. Il y a eu plus de 500 personnes. Ça nous a coûté moins cher.
- Cette semaine c'est la semaine de relâche. Nous avons une douzaine d'enfants âgés de quatre à huit ans.
- La soirée des bénévoles sera le 19 avril prochain.
- La programmation d'hiver se poursuit. Dans le journal communautaire, nous vous demandons des idées pour les prochaines programmations.
- Nous avons l'activité Lettre attachée une fois par mois le samedi après-midi. La dernière fois c'était Louis-Jean Cormier. Ça ne nous coûte rien d'avoir cette activité-là.
- Les Chevaliers de Colomb ont donné l'ensemble des profits du dernier brunch à la bibliothèque.

### **Monsieur Stéphane Baillargeon :**

Donne de l'information concernant :

- Rappel pour la visite du centre de tri de Récup Estrie le lundi 11 mars à 19h. Il reste une douzaine de places. (Info dans le journal communautaire.)
- Ouverture de l'écocentre en avril 2024.
- Journée environnement, visite de l'école de la Source-Vive le 24 mai.
- Grand public invité le 25 mai, visite du garage municipal et de la caserne. Venez rencontrer vos conseillers.

### **Madame Lisa Cadorette :**

Donne de l'information concernant :

- À la voirie, nous travaillons présentement sur l'étude de possibilités pour des lits de séchage pour les boues aux étangs aérées.
- Nous sommes à faire la collecte de données afin de déterminer la capacité de notre réseau sanitaire.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Comme mentionné plus tôt, les contrats estivaux, balai de rue, fauchage, nivelage et pavé sont donnés.
- Pour les bornes électriques, nous allons attendre à l'automne 2024 afin de tenter notre chance pour le programme d'Hydro-Québec. Si nous sommes éligibles, nous aurons à céder un petit bout de terrain et ils s'occupent de l'installation. De plus, les bornes qu'ils installent sont majoritairement de niveau trois.

### **Madame Hélène Bédard :**

Donne de l'information concernant :

- Ces dernières semaines, nous recevons plusieurs candidats en entrevue, entre autres, pour l'embauche d'une personne pour pourvoir le poste de secrétaire administrative, de coordonnateur du Service d'animation estivale (SAE) ainsi que de responsable des comportements également au SAE.
- La mise en valeur des bons coups de nos employés est toujours d'actualité alors n'hésitez pas à les signaler à Christophe Duret, agent aux communications et bibliothèque.
- La chambre de commerce s'est réunie le 14 février dernier, à cette occasion, le mandat de la directrice générale a été reconduit pour une autre année. L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 24 avril prochain. Le lieu reste à déterminer.
- Cet été, le conseil vous invite à venir jouer un pickleball au parc Dubreuil

2024-03-062

8.1.1

### **EMBAUCHE DUNE COORDONNATRICE POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2024 :**

**CONSIDÉRANT QU'UN** comité de sélection a procédé à la sélection et aux entrevues pour le poste de coordonnateur du Service d'animation estival pour l'été 2024;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de madame Yudelcy Baldivia au poste de coordonnatrice du Service d'animation estival selon l'échelle salariale établie par le conseil;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-063

8.1.2

### **DÉPÔT DES RAPPORTS DE STATISTIQUES DE PERFORMANCE 2023 DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :**

**CONSIDÉRANT QUE** les rapports de statistiques de performance pour l'année 2023 ont été déposés à la rencontre du conseil d'administration de la Régie au mois de février 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** les rapports de statistiques de performance pour l'année 2023 sont complétés et prêts à être déposés au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner confirme avoir pris connaissance et accepte les rapports de statistiques de performance pour l'année 2023 afin de répondre aux exigences du schéma



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-064

8.1.3  
**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2023 – RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (RISH) pour l'année 2023 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d'administration de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux pour l'année 2023 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-065

8.1.4  
**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES :**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 160 938.00 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité d'Ascot Corner visent l'entretien courant et préventif des routes locales un et deux ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales un et deux ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-066

8.1.5  
**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2023 – RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus pour l'année 2023 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d'administration de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus pour l'année 2023 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



No de résolution  
ou annotation

2024-03-067

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

8.1.6

### **POLITIQUE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT :**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique des frais de déplacement pour les employés municipaux et les élus doit être mise à jour;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner approuve la nouvelle politique des frais de déplacement mise à jour le 4 mars 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-068

8.1.7

### **CONGRÈS 2024 - RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL – DIRECTRICE DES LOISIRS, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE :**

**CONSIDÉRANT QUE** le 1<sup>er</sup> et 2 mai 2024 aura lieu le rendez-vous du loisir rural;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise la directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire, madame Gabrielle Thériault, à assister à ces journées le 1<sup>er</sup> et 2 mai 2024 et que les frais d'inscription de 200.00 \$ soient payés par la Municipalité.

Il est également résolu que les frais d'hébergement, de déplacement et de repas soient payés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

**Poste budgétaire : 02-700-00-454 – inscription.  
02-700-00-310 – dépenses.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-069

8.1.8

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONCEPTION DE PLAN POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE : REPORTÉ**

2024-03-070

8.1.9

### **ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LA TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit faire l'acquisition d'un ordinateur pour le nouveau poste de technicienne en administration;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'un ordinateur portable et des accessoires requis, au coût estimatif de 1 500.00 \$ plus taxes. Le coût comprend la configuration de l'appareil et les accessoires requis.

**Poste budgétaire :02-130-00-414.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**



No de résolution  
2024-03-071

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

8.1.10

### **ADDENDA MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA CONSTRUCTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE :**

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 7, 10 et 13 de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la construction d'une régie intermunicipale doivent être modifiés;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte que les articles 7, 10 et 13 de l'entente soient modifiés comme prévu à l'addenda proposé par la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus le 17 février 2024;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer ledit addenda.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-072

8.1.11

### **RÉSOLUTION DONNANT LE POUVOIR DE DÉTERMINATION DE LA DATE, DE L'HEURE ET DU LIEU DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE PPCMOI NUMÉRO 2023-11-0001 AU GREFFIER-TRÉSORIER :**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de PPCMOI numéro 2023-11-0001 doit faire l'objet d'une consultation publique;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner mandate le greffier-trésorier pour déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation pour la demande de PPCMOI numéro 2023-11-0001. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-073

8.1.12

### **TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE À ASCOT CORNER :**

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment modulaire prévu à la base sur le lot 6 581 473 n'est plus envisagé par le CPE-BC Uni-Vers d'Enfants, l'Association québécoise des CPE et du ministère de la Famille;

**CONSIDÉRANT QUE** pour permettre l'accélération des autorisations ministérielles, le CPE-BC-Uni-Vers d'enfants a opté pour la construction d'un bâtiment déjà approuvé par le ministère de la Famille, ailleurs sur le territoire de l'Estrie;

**CONSIDÉRANT QUE** pour rencontrer les normes du code du bâtiment et les exigences du ministère, le lot 6 581 473 devrait être élargi de 6,32 mètres sur une distance de plus ou moins 90 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** d'accepter de donner la superficie demandée permettrait de réduire de quelques années le processus d'approbation



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

ministériel et ainsi accélérer l'implantation de ce CPE dans notre Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment qui serait construit va permettre de recevoir 70 enfants et que ce CPE pourrait faire l'objet d'un agrandissement portant sa capacité à 100 places;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, par la résolution 2020-12-235, s'est engagée à céder le terrain nécessaire à la réalisation de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte de céder plus ou moins 559,3 mètres carrés de plus que ce qui était déjà prévu par la résolution 2024-02-041, ceci conformément au plan en annexe de cette résolution et conditionnellement à ce que CPE-BC Uni-Vers d'Enfants acquitte les frais en lien avec la transaction (arpentage-géomètre, lotissement et frais de notaire);

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2024-03-074

10.1

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 709 EMPRUNT DE 476 000.00 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN SENTIER MULTIFONCTIONNEL**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner adopte le Règlement numéro 709 décrétant un emprunt au montant de 476 000.00 \$ pour la construction d'un sentier multifonctionnel entre la rue des Érables et la rue Boislard qui sera remboursé en partie par une subvention, en partie par le fonds général et en partie par toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le présent règlement a pour objet de décréter un emprunt au montant de 476 000.00 \$ pour la construction d'un sentier multifonctionnel entre la rue des Érables et la rue Boislard.

Le conseiller M. Alain Rondeau mentionne que des copies du règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

11.

### **VARIA AFFAIRE NOUVELLE**

Aucune.

12.

### **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 29)**

M. Sylvain Thériault :

- Le sentier multifonctionnel entre la rue Boislard et des Érables, c'est où ?
- Est-ce que c'est plus facile d'avoir une subvention pour les pistes cyclables ?
- Les 300 000 \$ de la part municipal pour le chemin Galipeau, est-ce qu'il est remis dans les réparations des chemins ?
- L'hiver clément, est-ce que ça apporte des économies ?
- Est-ce que vous avez un autre projet de piste cyclable ? Je suggère de rajouter une piste cyclable pour le chemin Galipeau.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Les redevances de carrière et sablière que vous donnez à la ville de Sherbrooke, est-ce que c'est la seule municipalité que vous donnez des redevances ?
- La piste cyclable sur le chemin de fer, c'est quoi ?

M. Jacques Gourde :

- Au point 5.1, est-ce possible de relire la résolution 5.1 ?
- Au point 5.5, scellement des fissures, pourquoi le montant est approximatif ?
- Les bornes électriques niveau trois, est-ce que ça inclus les bornes au garage.
- Le camion de la régie qui a été acheté, est-ce que c'est un chargement avant ?
- Est-ce que la possibilité de camions au propane est discutée lors de vos réunions ?
- Est-ce que quelqu'un reçoit le rapport de la SPA ? Est-ce que vous pouvez en faire un rapport ?
- Est-ce que c'est possible d'être plus clair pour les addendas ? Ça serait intéressant d'ajouter plus de détail.
- Les ornières sur la 112, ils seront faits quand ?

M. John St-Cyr :

- Qui surveille la condition des routes? Le chemin Spring est en mauvais état.
- Je remarque qu'il y a beaucoup de jeunes qui corrigent et éduquent les parents sur le recyclage. Est-ce que ça peut être appliqué à la prévention des incendies?
- Le carnaval, on dit qu'il y a eu 500 personnes, est-ce qu'il y a des statistiques sur d'où viennent les gens?
- La journée d'environnement, c'est quand?
- L'agrandissement sur la route 112, avez-vous du nouveau?
- C'est quoi les travaux qu'ils font sur la route 112 ?

Mme Maryse Labonté :

- Est-ce qu'on pourrait avoir le détail de la politique de déplacement?
- Préventionniste pour les incendies, c'est quoi son rôle?
- M. Alain, le montant pour le brunch, est-ce que c'est défini?
- La redevance pour la ville de Sherbrooke, c'est quoi? Est-ce qu'on a une assurance?
- C'était combien la franchise?

**FIN DE LA 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 h 12.**

13.

2024-03-075

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à **21 h 12.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

Prochaine séance ordinaire : le mardi 2 avril 2024 à 19h30.

JONATHAN PICHÉ  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE